



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 25 JUIN 2013

Retour de la compétence tourisme à la commune



EDITO La question du tourisme aura été un sujet de débats multiples au sein de la nouvelle communauté de communes. Dans ce contexte, je crois avoir tout essayé pour que cette importante compétence soit exercée par la nouvelle structure et ce pour principalement deux raisons. D'une part, le développement de l'économie touristique de notre vallée ne pourra se faire efficacement sans des actions cohérentes et concertées entre les différents acteurs publics et privés du secteur. D'autre part, l'office de tourisme, mis en place par l'ancienne communauté de communes, dont l'utilité et l'efficacité ont été prouvées, pouvait sans grandes difficultés étendre son champ d'action aux autres communes du canton.

C'est ainsi que le conseil municipal a voté le 28 mars pour que la compétence tourisme soit attribuée à la communauté de communes(C/C). Cependant, alertés par la Préfecture sur le fait que, faute de moyens, la C/C n'exercerait pas cette compétence, nous avons pris, contraints et forcés, une nouvelle délibération le 30 mai pour que le tourisme soit sorti de la C/C. Le tourisme revenant au sein de la commune, la création d'un EPIC communal est rendue possible. Cet EPIC permettra l'accueil des visiteurs mais aussi et surtout la promotion et la commercialisation touristique. La commune de Bussang, classée commune touristique depuis 1921, a obligatoirement besoin d'un office de tourisme classé, pour le renouvellement de son statut. Il était donc vital et urgent pour Bussang de sortir de l'impasse.

Comme les années précédentes, nous diffusons avec ce bulletin d'informations communales, l'habituelle invitation du Théâtre de Peuple adressée aux habitants de Bussang. Cela fait partie des relations privilégiées que la commune entretient avec la Direction du Théâtre dans l'objectif de continuer à développer le nombre de visiteurs et donc la notoriété de BUSSANG. Cette année, une autre manifestation culturelle organisée à Bussang pourrait marquer les esprits. On la doit à l'association « Recré » qui organise, avec le concours du Parc des Ballons des Vosges, « les balades culturelles de la Kinsmuss ». Cette manifestation est prévue les 14, 15, 21 et 22 septembre. Rendez-vous est donc donné à tous les amateurs d'histoire, de culture, de nature et de convivialité pour cette première qui, si elle a le succès escompté, pourrait clore tous les ans la saison estivale Bussenette.

Je vous souhaite un bel été et vous incite à participer au succès des manifestations organisées par les différentes associations locales.

Le Maire
Alain VINEL

INFORMATIONS GENERALES

Un plan paysage pour la vallée de la haute Moselle

Afin de concilier la nécessité de se développer et la volonté de préserver nos paysages, l'ancienne Communauté de Communes des ballons des hautes Vosges s'était engagée dans la réalisation d'un plan paysage sur les communes touristiques de BUSSANG, SAINT-MAURICE et FRESSE. Animées par le cabinet DAT Conseils, plusieurs réunions publiques seront organisées d'ici la fin de l'année afin de recueillir l'avis des populations concernées. L'objectif est d'établir un diagnostic de la situation existante et d'élaborer un programme d'actions à entreprendre pour préserver les beaux paysages, reconquérir les paysages dégradés et répondre aux attentes des habitants en matière de qualité de leur cadre de vie. Pour toute information, s'adresser à la Communauté de Communes.



L'association « Radio des Ballons » en difficulté

Cette association est actuellement confrontée à d'importantes difficultés financières qui mettent en péril à court terme, son existence. Les administrateurs, les salariés et la structure sollicitent les partenaires institutionnels potentiels du territoire afin de mobiliser rapidement les ressources financières nécessaires à l'élaboration d'un plan de redressement. Comme toutes les autres Communes du canton, BUSSANG est concernée puisque que « radio des ballons » est la seule radio locale reçue dans la vallée. Lors de l'une de ses prochaines réunions, le conseil municipal devra statuer sur l'éventuelle contribution demandée à notre commune.



La réhabilitation de l'assainissement non collectif sous maîtrise d'ouvrage de la commune

Le conseil municipal a décidé que la commune allait pouvoir exercer cette compétence optionnelle afin de permettre aux propriétaires désirant réaliser des travaux obligatoires de mise en conformité de bénéficier des subventions associées (Conseil Général et de l'Agence de l'Eau). Un règlement régissant ce nouveau service est en cours d'élaboration en vue de réaliser les travaux dans les délais impartis. Sont concernées les installations non conformes qui ont été répertoriées lors de l'enquête de 2010. Chaque propriétaire peut décider d'adhérer ou non à l'opération groupée sur la base d'une convention liant les deux parties, propriétaire et commune. Une réunion d'information des propriétaires concernés sera organisée cet automne pour mettre en place l'opération.



Les projets d'avenir de BUSSANG

Plusieurs projets d'investissement sont actuellement à l'étude pour préparer l'avenir de notre village. Il s'agit principalement de la restructuration de la place du village et de la rue du théâtre ainsi que de la rénovation de l'ancienne école des garçons. Les caractéristiques de ce bâtiment en font un des éléments de notre patrimoine à conserver. Son aspect extérieur sera donc maintenu et l'intérieur sera aménagé en espaces modulaires destinés aux associations. Quant à la place du village, le projet prendra en compte la nécessaire sécurisation des usagers, le besoin d'un espace dédié aux manifestations et les contraintes d'une activité commerciale à préserver impérativement. Ces projets sont cohérents avec tous les aménagements urbains déjà réalisés ces dernières années ainsi que ceux prévus cette année : devant la poste, devant l'école, en face de l'ancienne gendarmerie, tout le tour de l'église, les abords des deux monuments aux morts et de la route nationale, la rénovation de la gare et de sa place... Tous ces investissements poursuivent le principal objectif d'améliorer le cadre de vie des Bussenets et l'accueil des visiteurs.



Les nouveaux bâtiments des Services Techniques opérationnels

Construits avec du bois issu de nos forêts, ces nouveaux bâtiments ont été inaugurés le 7 Juin dernier. A l'occasion de la journée « portes ouvertes » du lendemain, vous avez pu apprécier la qualité des bois vosgiens non traités. Avec l'aide de l'ONF et de notre architecte Mr LAUSECKER, nous avons pu couper notre bois au Chaix Barbe, le faire scier sur place grâce au concours de la scierie COLLIN-Jurassienne voisine. Ainsi nos bois ont parcouru moins de 4 km entre leur coupe en forêt, leur façonnage (en poutres, voliges, bardage, liteaux, chevrons...) et leur utilisation.

Vous avez vu aussi la diversité des équipements et moyens mobilisés pour assurer les différents services à la population bussenette. Les anciens bâtiments vont être démolis prochainement et VOSGELIS va construire à la place 8 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Des nouveaux horaires pour la déchetterie de FRESSE

A compter du 1^{er} Juillet, la déchetterie de FRESSE est ouverte les matins de 9h à midi et les après-midi de 14h à 18h. Elle est fermée le mardi matin, le jeudi matin et le dimanche. Le samedi elle ferme à 17h. Le prochain ramassage des objets encombrants est prévu le 16 septembre.

Avec ces services à la population et les nombreux points de tri volontaire mis à disposition dans la commune, le dépôt sauvage de sacs poubelles n'est plus autorisé. Tous les bussenets sont équipés, à présent, de bacs ou de sacs de couleur. Seules les résidences secondaires ont des bacs verts à clé à leur disposition. Nous comptons sur le civisme de tous pour la propreté et l'hygiène de notre village.

Une circulation perturbée par de nombreux chantiers cet été

Cet été, de nombreux travaux de voirie sont prévus principalement sur la route nationale mais pas seulement. Il va falloir faire preuve de compréhension, car les désagréments occasionnés seront nombreux. Avec l'hiver rigoureux que nous avons connu, les routes et chemins ont particulièrement souffert et le printemps pluvieux a retardé certains travaux. Beaucoup de chantiers vont donc avoir lieu en même temps. Concernant la RN66, avant la réfection de la chaussée prévue en septembre par la DIR EST, la Commune va aménager des places de stationnement latéral, sécuriser les passages piétonniers et réaliser de nouveaux trottoirs. Le résultat final devrait satisfaire pleinement les usagers de la route, les piétons et les riverains.

Du changement à la pharmacie

Avec une population vieillissante et compte tenu de sa situation géographique en fond de vallée, BUSSANG a impérativement besoin de sa pharmacie. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous avons vu l'installation d'un jeune couple de pharmaciens. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous souhaitons aussi une bonne retraite à Mr et Mme BIGAUD.

Plan canicule

Il est rappelé aux personnes fragiles ou isolées pouvant avoir besoin d'aide en cas de forte chaleur, qu'un registre est à leur disposition en Mairie. Cette inscription permettra aux personnes concernées d'être contactées en cas de déclenchement du plan canicule.

Assurance fuites d'eau

Les services de la Mairie sont régulièrement interrogés au sujet de courriers reçus proposant une assurance fuites d'eau. La commune n'est nullement concernée par cette démarche purement commerciale engagée par des sociétés privées. Contracter une telle assurance est donc de la responsabilité personnelle de l'abonné.

En bon voisinage

L'été arrivant, c'est l'occasion de rappeler à chacun la nécessité de respecter les règles en matière de bon voisinage dans le domaine du bruit, des fumées et autres gênes potentielles (végétation envahissante, animaux domestiques...). Ce n'est pas un rappel des lois mais un appel au bon sens civique des uns et des autres pour vivre en bon voisinage.

ETAT CIVIL 2012

Les naissances

- Marie-Emilie Arlette DIDRY le 20 Janvier à MULHOUSE
- Noah ANDRADE le 25 Janvier à REMIREMONT
- Loane BUZER le 2 Mai à THANN
- Illeana Anouchka NUCELLI KINNEN le 26 Mai à EPINAL
- Erwan Georges Henri GURY CHOLLET le 29 Août à REMIREMONT
- Anaïs SEHLI le 30 Août à REMIREMONT
- Maé Albertine LONGONI le 31 Août à REMIREMONT
- Aston Pierre WIEST SEBILLE le 23 Novembre à MULHOUSE



Les mariages



- Valérie PERNEL et Antonio Manuel LOPES PEREIRA le 23 Juin
- Dominique Liliane KLEIN et Jean-Paul PEIFFER le 4 Août
- Alice Nadège PIERACCINI et Jean-Luc Georges BUZER le 11 Août
- Christelle Paulette PERRIN et Pascal Roland KROMMENAKER le 1^{er} Septembre

Les décès

- Abdon Jules TOURNEUR le 19 Janvier
- Yvonne Marguerite LAURENT née MANGEL le 31 Janvier
- Jean Marcel MICHEL le 3 Février
- Yolande Arlette VALROFF née SAINT DIZIER le 13 Février
- Pierre Emile FLOCK le 12 Février
- Francine Hélène COLLE née GROSDÉMOUGE le 18 Février
- Marie-Alice RIBLET née VANNSON le 29 Février
- Christian SAUREN le 18 Mars
- Marie-Madeleine NEF née SATRE-BUISSON le 2 Avril
- Jacqueline BOLOT née DIDELOT le 3 Avril
- Jeannine Marie-Josèphe HANS née HANS le 11 Avril
- Henri VALROFF le 28 Avril
- Paul Edmond DUCHENE le 7 Juin
- Jeanne Juliette LOMBARD né LONGONI le 10 Juillet
- Paulette Germaine MAYEUR née PICHOF le 10 Juillet
- Jean-Jacques STACKLER le 18 Juillet
- Liliane Marie-Thérèse PERNEL née DIBY le 12 Août
- Irène Marie-Thérèse REMY née VALDENAIRE le 21 Août
- Josette Marie-Louise GAIDOT née VOIRIN le 31 Août
- Pauline Constance PARMENTIER née CUNAT le 16 Septembre
- Fernand Alfred AIGUIER le 9 Octobre
- Paulette Yvonne MAMBRE née COLLE le 1^{er} Novembre
- Georges PERRIN le 3 Novembre
- Jeanne CHEVRIER le 9 Novembre
- Guy Georges HANS le 17 Novembre
- Jean RIBLET le 25 Novembre
- Jean-Marie Léon GUERRE le 2 Décembre
- Germaine Marie-Delphine SAILLEY née MATHIEU le 3 décembre
- Rolande Hélène GRANDJEAN née FEGELE le 4 Décembre
- Gabriel Noël COLLIN le 21 Décembre
- François CHARY le 29 Décembre

